

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008339200148	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC LAVAL AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LAVAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT REGIE LA (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	28
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	30
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 453 500,00	9 453 500,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	9 453 500,00	9 453 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 444 800,00	8 444 800,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 444 800,00	8 444 800,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 898 300,00	17 898 300,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 538 000,00	0,00	3 532 290,00	3 532 290,00	3 532 290,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 578 300,00	0,00	1 624 528,00	1 624 528,00	1 624 528,00
014	Atténuations de produits	740 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00	740 000,00
65	Autres charges de gestion courante	33 010,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		5 889 310,00	0,00	5 896 828,00	5 896 828,00	5 896 828,00
66	Charges financières	244 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
67	Charges exceptionnelles	106 400,00	0,00	81 400,00	81 400,00	81 400,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 239 710,00	0,00	6 188 228,00	6 188 228,00	6 188 228,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		544 272,00	544 272,00	544 272,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 670 000,00		2 721 000,00	2 721 000,00	2 721 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 670 000,00		3 265 272,00	3 265 272,00	3 265 272,00
TOTAL		8 909 710,00	0,00	9 453 500,00	9 453 500,00	9 453 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 453 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 221 000,00	0,00	8 714 500,00	8 714 500,00	8 714 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	92 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 313 000,00	0,00	8 744 500,00	8 744 500,00	8 744 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 313 000,00	0,00	8 744 500,00	8 744 500,00	8 744 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	596 710,00		709 000,00	709 000,00	709 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		596 710,00		709 000,00	709 000,00	709 000,00
TOTAL		8 909 710,00	0,00	9 453 500,00	9 453 500,00	9 453 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 453 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 556 272,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	52 300,00	0,00	92 800,00	92 800,00	92 800,00
21	Immobilisations corporelles	713 500,00	0,00	627 000,00	627 000,00	627 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 625 000,00	0,00	5 956 000,00	5 956 000,00	5 956 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 390 800,00	0,00	6 675 800,00	6 675 800,00	6 675 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	602 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	602 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 992 800,00	0,00	7 235 800,00	7 235 800,00	7 235 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	596 710,00		709 000,00	709 000,00	709 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 096 710,00		1 209 000,00	1 209 000,00	1 209 000,00
	TOTAL	5 089 510,00	0,00	8 444 800,00	8 444 800,00	8 444 800,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 444 800,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	580 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 150 410,00	0,00	4 090 428,00	4 090 428,00	4 090 428,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 730 410,00	0,00	4 490 428,00	4 490 428,00	4 490 428,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	189 100,00	0,00	189 100,00	189 100,00	189 100,00
	Total des recettes financières	189 100,00	0,00	189 100,00	189 100,00	189 100,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 919 510,00	0,00	4 679 528,00	4 679 528,00	4 679 528,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		544 272,00	544 272,00	544 272,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 670 000,00		2 721 000,00	2 721 000,00	2 721 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 170 000,00		3 765 272,00	3 765 272,00	3 765 272,00
	TOTAL	5 089 510,00	0,00	8 444 800,00	8 444 800,00	8 444 800,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 444 800,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 556 272,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 532 290,00		3 532 290,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 624 528,00		1 624 528,00
014	Atténuations de produits	740 000,00		740 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00	210 000,00
67	Charges exceptionnelles	81 400,00	0,00	81 400,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 721 000,00	2 721 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		544 272,00	544 272,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 188 228,00	3 265 272,00	9 453 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 453 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	709 000,00	709 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	560 000,00	0,00	560 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	92 800,00	0,00	92 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	627 000,00	0,00	627 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 956 000,00	500 000,00	6 456 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	7 235 800,00	1 209 000,00	8 444 800,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 444 800,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 714 500,00		8 714 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	709 000,00	709 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 744 500,00	709 000,00	9 453 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 453 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00	400 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 090 428,00	0,00	4 090 428,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	189 100,00	0,00	189 100,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 721 000,00	2 721 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		544 272,00	544 272,00
Recettes d'investissement – Total		4 679 528,00	3 765 272,00	8 444 800,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 444 800,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 538 000,00	3 532 290,00	3 532 290,00
604	Achats d'études, prestations de services	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	605 000,00	785 000,00	785 000,00
6062	Produits de traitement	227 000,00	288 000,00	288 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	203 500,00	179 000,00	179 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6132	Locations immobilières	58 600,00	58 150,00	58 150,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	21 500,00	21 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	70 000,00	70 000,00	70 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	22 000,00	21 500,00	21 500,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	64 000,00	71 000,00	71 000,00
6156	Maintenance	145 200,00	99 100,00	99 100,00
6168	Autres	35 500,00	36 000,00	36 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	34 000,00	34 000,00
618	Divers	43 500,00	42 500,00	42 500,00
6222	Commissions recouvrement redevance	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6226	Honoraires	7 500,00	15 500,00	15 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	1 111 000,00	1 176 000,00	1 176 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	2 400,00	2 400,00
6241	Transports sur achats	11 000,00	13 500,00	13 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6256	Missions	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	3 200,00	3 200,00
6262	Frais de télécommunications	18 600,00	15 800,00	15 800,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	31 000,00	32 000,00	32 000,00
6287	Remboursements de frais	260 000,00	202 600,00	202 600,00
6288	Autres	494 300,00	291 940,00	291 940,00
6358	Autres droits	900,00	1 200,00	1 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 578 300,00	1 624 528,00	1 624 528,00
6218	Autre personnel extérieur	84 000,00	79 000,00	79 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 300,00	2 378,00	2 378,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 071 900,00	1 108 579,00	1 108 579,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	294 600,00	304 681,00	304 681,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	14 007,00	14 007,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	79 800,00	82 531,00	82 531,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 400,00	12 824,00	12 824,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 400,00	5 438,00	5 438,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	3 890,00	3 890,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 500,00	5 400,00	5 400,00
648	Autres charges de personnel	8 400,00	5 800,00	5 800,00
014	Atténuations de produits (7)	740 000,00	740 000,00	740 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	740 000,00	740 000,00	740 000,00
65	Autres charges de gestion courante	33 010,00	10,00	10,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 889 310,00	5 896 828,00	5 896 828,00
66	Charges financières (b) (8)	244 000,00	210 000,00	210 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	244 000,00	210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	106 400,00	81 400,00	81 400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	50 400,00	50 400,00	50 400,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT REGIE LA - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 239 710,00	6 188 228,00	6 188 228,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	544 272,00	544 272,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 670 000,00	2 721 000,00	2 721 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 670 000,00	2 721 000,00	2 721 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 670 000,00	3 265 272,00	3 265 272,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 670 000,00	3 265 272,00	3 265 272,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 909 710,00	9 453 500,00	9 453 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 453 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	71 519,84
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	71 519,84
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 221 000,00	8 714 500,00	8 714 500,00
704	Travaux	185 000,00	310 000,00	310 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	6 818 000,00	7 147 000,00	7 147 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	740 000,00	740 000,00	740 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	68 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	160 000,00	190 000,00	190 000,00
7078	Autres marchandises	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	77 500,00	77 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	92 000,00	30 000,00	30 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	92 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 313 000,00	8 744 500,00	8 744 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 313 000,00	8 744 500,00	8 744 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	596 710,00	709 000,00	709 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	596 710,00	709 000,00	709 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		596 710,00	709 000,00	709 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 909 710,00	9 453 500,00	9 453 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 453 500,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	52 300,00	92 800,00	92 800,00
2031	Frais d'études	0,00	30 000,00	30 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	52 300,00	62 800,00	62 800,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	713 500,00	627 000,00	627 000,00
2154	Matériel industriel	698 500,00	522 000,00	522 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	90 000,00	90 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 625 000,00	5 956 000,00	5 956 000,00
2313	Constructions	120 000,00	940 000,00	940 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 505 000,00	5 016 000,00	5 016 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 390 800,00	6 675 800,00	6 675 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	602 000,00	560 000,00	560 000,00
1641	Emprunts en euros	557 000,00	508 000,00	508 000,00
1681	Autres emprunts	45 000,00	52 000,00	52 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		602 000,00	560 000,00	560 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 992 800,00	7 235 800,00	7 235 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	596 710,00	709 000,00	709 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	596 710,00	709 000,00	709 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	381 710,00	422 000,00	422 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	9 000,00	9 000,00	9 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 000,00	9 000,00	9 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	94 000,00	154 000,00	154 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 000,00	7 000,00	7 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	18 000,00	20 000,00	20 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	79 000,00	87 000,00	87 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 096 710,00	1 209 000,00	1 209 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 089 510,00	8 444 800,00	8 444 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 444 800,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	580 000,00	400 000,00	400 000,00
1313	Subv. équipt Départements	580 000,00	400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 150 410,00	4 090 428,00	4 090 428,00
1641	Emprunts en euros	1 150 410,00	4 090 428,00	4 090 428,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 730 410,00	4 490 428,00	4 490 428,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	189 100,00	189 100,00	189 100,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	189 100,00	189 100,00	189 100,00
Total des recettes financières		189 100,00	189 100,00	189 100,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 919 510,00	4 679 528,00	4 679 528,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	544 272,00	544 272,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 670 000,00	2 721 000,00	2 721 000,00
28031	Frais d'études	5 000,00	7 000,00	7 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 000,00	21 000,00	21 000,00
28131	Bâtiments	117 000,00	117 000,00	117 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	360 000,00	335 000,00	335 000,00
28154	Matériel industriel	79 000,00	103 000,00	103 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	693 000,00	693 000,00	693 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 279 000,00	1 271 000,00	1 271 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	48 000,00	40 000,00	40 000,00
28182	Matériel de transport	59 000,00	87 000,00	87 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	5 000,00	5 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	2 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 670 000,00	3 265 272,00	3 265 272,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 170 000,00	3 765 272,00	3 765 272,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 089 510,00	8 444 800,00	8 444 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 444 800,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 935 419,34									
1641 Emprunts en euros (total)					9 935 419,34									
00381 633480 014 14 (1-805-1)	Crédit Mutuel	24/03/2011	25/03/2011	25/06/2011	120 000,00	F	FIXE	4,400	4,471		T	P	N	A-1
00381 633480 015 15 (3-805-1)	Crédit Mutuel	02/10/2012	10/12/2012	10/03/2013	75 000,00	F	FIXE	4,910	5,023		T	P	N	A-1
00381 633480 016 16 (3-920-1)	Crédit Mutuel	26/07/2013	31/08/2013	25/02/2014	55 000,00	F	FIXE	3,280	3,308		S	P	N	A-1
00381 633480 017 17 (4-920-1)	Crédit Mutuel	11/12/2015	15/03/2016	15/06/2016	65 000,00	F	FIXE	2,070	2,150		S	P	N	A-1
00381 633480 018 18 (131-002-1)	Crédit Mutuel	02/08/2010	30/11/2010	30/11/2011	2 000 000,00	F	FIXE	3,850	3,850		A	C	N	A-1
00381 633480 019 19 (135-002-1)	Crédit Mutuel	21/12/2010	01/04/2011	31/03/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,150	4,150		A	C	N	A-1
00381 633480 020 20 (142-002-1)	Crédit Mutuel	22/12/2011	30/12/2011	25/12/2012	500 000,00	F	FIXE	4,620	4,619		A	P	N	A-1
10000046138 (3-251-1)	CA-CIB	24/10/2013	10/01/2014	10/04/2014	200 000,00	F	FIXE	3,680	3,745		T	P	N	A-1
10000143819 (4-304-1)	CA-CIB	28/01/2015	01/01/2020	10/02/2020	29 756,99	F	FIXE	1,950	2,140		T	P	N	A-1
10000828555 (1-316-1)	CA-CIB	25/04/2018	01/01/2020	15/03/2020	60 852,74	F	FIXE	1,700	1,720		T	P	N	A-1
1311636 (4-273-1)	Caisse Dépôts et Consignations	28/12/2011	01/02/2012	01/02/2013	33 000,00	F	FIXE	4,510	4,495		A	P	N	A-1
18189 (1-339-1)	Société Générale	26/12/2009	01/01/2020	31/03/2020	201 636,73	V	EURIBOR03M	0,067	0,086		T	P	N	A-1
531517 (1-326-1)	Crédit Mutuel	03/12/2014	01/01/2020	10/03/2020	247 367,61	F	FIXE	2,470	2,524		T	P	N	A-1
67393529 (1-531-1)	CA-CIB	01/06/2010	01/01/2020	10/03/2020	215 590,21	F	FIXE	3,560	3,638		T	P	N	A-1
67425186 (3-350-1)	CA-CIB	02/07/2010	01/01/2020	10/03/2020	374 187,88	F	FIXE	3,700	3,782		T	P	N	A-1
7168340 (2-304-1)	Caisse d'Epargne	23/07/2007	01/01/2020	25/01/2020	106 865,47	F	FIXE	4,320	5,568		A	P	N	A-1
8061413 (1-324-1)	Caisse d'Epargne	25/10/2011	01/01/2020	25/01/2020	89 251,66	F	FIXE	5,460	5,722		T	P	N	A-1
8077817 (139-002-1)	Caisse d'Epargne	29/11/2011	29/12/2011	01/06/2012	1 000 000,00	F	FIXE	4,560	4,564		A	C	N	A-1
8174521 (1-221-1)	Caisse d'Epargne	25/05/2012	25/06/2012	25/06/2012	285 000,00	F	FIXE	6,080	6,442		T	C	N	A-1
8174521 (1-221-1)	Caisse d'Epargne	25/05/2012	29/05/2012	25/06/2012	285 000,00	F	FIXE	6,080	6,442		T	C	N	A-1
85190785 (2-920-1)	CA-CIB	09/10/2012	23/11/2012	10/02/2013	245 000,00	F	FIXE	4,380	4,457		T	P	N	A-1
88529226 (1-443-1)	CA-CIB	25/03/2013	10/06/2013	10/09/2013	50 000,00	F	FIXE	3,570	3,663		T	P	N	A-1
C700436 (2-339-1)	Crédit Foncier	19/12/2011	01/01/2020	28/03/2020	90 000,00	F	FIXE	5,210	5,403		T	C	N	A-1
MIN285326EUR (4-324-1)	Caisse Française de Financement Local	01/01/2020	01/01/2020	01/01/2020	54 400,00	F	FIXE	4,980	5,043		S	C	N	A-1
MIN531556EUR (2-353-1)	Caisse Française de Financement Local	11/02/2020	01/01/2020	01/01/2020	238 176,65	V	EURIBOR03M	0,904	0,000		T	P	N	A-1

LAVAL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT REGIE LA - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIS524839EUR (13-083-1)	Caisse Française de Financement Local	30/07/2004	06/08/2004	01/09/2005	305 000,00	V	EURIBOR12M	2,400	2,168		A	P	N	A-1
MON524805EUR (145-002-1)	BANQUE POSTALE	10/01/2013	22/03/2013	01/06/2013	850 000,00	F	FIXE	4,160	4,276		T	P	N	A-1
MON531410EUR001 (3-316-1)	Caisse Française de Financement Local	15/07/2019	01/01/2020	01/03/2020	159 333,40	F	FIXE	1,030	1,043		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					825 435,41									
1681 Autres emprunts (total)					825 435,41									
110352002 (1-232-1)	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	20/01/2013	20/02/2013	31/03/2015	324 276,20	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
120096901 (1-453-1)	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	19/06/2012	14/05/2014	30/06/2016	416 442,40	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
130508701 (4-326-1)	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	07/07/2014	01/01/2020	31/07/2020	84 716,81	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 760 854,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 701 803,14					521 562,14	210 830,28	0,00	59 282,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 701 803,14					521 562,14	210 830,28	0,00	59 282,74
00381 633480 014 14 (1-805-1)	N	0,00	A-1	33 053,88	3,23	F	FIXE	4,400	9 674,48	1 296,20	0,00	19,78
00381 633480 015 15 (3-805-1)	N	0,00	A-1	31 284,98	4,94	F	FIXE	4,910	5 661,61	1 432,91	0,00	76,04
00381 633480 016 16 (3-920-1)	N	0,00	A-1	25 257,69	5,65	F	FIXE	3,280	3 874,78	796,94	0,00	245,86
00381 633480 017 17 (4-920-1)	N	0,00	A-1	37 151,79	7,96	F	FIXE	2,070	4 316,24	746,82	0,00	31,57
00381 633480 018 18 (131-002-1)	N	0,00	A-1	1 199 999,96	17,91	F	FIXE	3,850	66 666,67	46 200,00	0,00	3 814,94
00381 633480 019 19 (135-002-1)	N	0,00	A-1	1 266 666,63	18,25	F	FIXE	4,150	66 666,67	52 566,67	0,00	37 554,10
00381 633480 020 20 (142-002-1)	N	0,00	A-1	280 791,23	8,98	F	FIXE	4,620	25 866,24	12 972,55	0,00	225,25
10000046138 (3-251-1)	N	0,00	A-1	96 809,52	6,03	F	FIXE	3,680	14 039,59	3 370,33	0,00	686,99
10000143819 (4-304-1)	N	0,00	A-1	2 356,27	0,11	F	FIXE	1,950	2 356,27	11,49	0,00	0,00
10000828555 (1-316-1)	N	0,00	A-1	52 234,82	15,46	F	FIXE	1,700	2 971,48	869,12	0,00	39,11
1311636 (4-273-1)	N	0,00	A-1	13 494,82	4,08	F	FIXE	4,510	2 466,25	608,62	0,00	455,15
18189 (1-339-1)	N	0,00	A-1	177 924,82	12,00	V	EURIBOR03M	0,097	9 241,46	171,61	0,00	0,45
531517 (1-326-1)	N	0,00	A-1	179 441,52	6,94	F	FIXE	2,470	23 780,21	4 213,07	0,00	232,38
67393529 (1-531-1)	N	0,00	A-1	183 895,89	12,94	F	FIXE	3,560	11 336,10	6 396,46	0,00	371,29
67425186 (3-350-1)	N	0,00	A-1	320 836,02	13,19	F	FIXE	3,700	19 134,73	11 607,47	0,00	674,68
7168340 (2-304-1)	N	0,00	A-1	70 959,10	4,07	F	FIXE	4,320	13 017,47	3 065,43	0,00	2 338,49
8061413 (1-324-1)	N	0,00	A-1	78 837,40	13,82	F	FIXE	5,460	3 865,32	4 226,28	0,00	756,40
8077817 (139-002-1)	N	0,00	A-1	409 769,99	4,42	F	FIXE	4,560	74 812,79	18 685,51	0,00	8 930,73
8174521 (1-221-1)	N	0,00	A-1	135 375,00	9,48	F	FIXE	6,080	14 250,00	7 905,90	0,00	141,62
8174521 (1-221-1)	N	0,00	A-1	135 375,00	9,48	F	FIXE	6,080	14 250,00	7 905,90	0,00	141,62
85190785 (2-920-1)	N	0,00	A-1	97 854,82	4,86	F	FIXE	3,480	18 238,70	3 169,06	0,00	391,50
88529226 (1-443-1)	N	0,00	A-1	21 484,43	5,44	F	FIXE	3,570	3 600,45	719,15	0,00	38,59
C700436 (2-339-1)	N	0,00	A-1	67 500,00	8,99	F	FIXE	5,210	7 500,00	3 416,63	0,00	34,73
MIN285326EUR (4-324-1)	N	0,00	A-1	35 200,00	5,00	F	FIXE	4,980	6 400,00	1 673,28	0,00	717,12
MIN531556EUR (2-353-1)	N	0,00	A-1	214 260,79	15,75	V	EURIBOR03M	1,310	8 832,80	717,30	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT REGIE LA - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIS524839EUR (13-083-1)	N	0,00	A-1	37 890,75	1,67	V	EURIBOR12M	1,918	18 705,93	736,84	0,00	200,41
MON524805EUR (145-002-1)	N	0,00	A-1	358 930,14	5,17	F	FIXE	4,160	62 493,40	13 965,00	0,00	1 050,23
MON531410EUR001 (3-316-1)	N	0,00	A-1	137 165,88	16,67	F	FIXE	1,030	7 542,50	1 383,74	0,00	113,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		493 006,88					51 954,27	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		493 006,88					51 954,27	0,00	0,00	0,00
110352002 (1-232-1)	N	0,00	A-1	175 285,15	8,25	F	FIXE	0,000	19 476,13	0,00	0,00	0,00
120096901 (1-453-1)	N	0,00	A-1	254 184,11	9,50	F	FIXE	0,000	25 418,41	0,00	0,00	0,00
130508701 (4-326-1)	N	0,00	A-1	63 537,62	8,58	F	FIXE	0,000	7 059,73	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 194 810,02					573 516,41	210 830,28	0,00	59 282,74

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 194 810,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	19/06/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	19/06/2017
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de travaux	5	19/06/2017
L	Subventions d'équipement : biens, mobilier et études	5	19/06/2017
L	Subventions d'équipement : biens immobiliers et infrastructures	30	19/06/2017
L	Subventions d'équipement : équipements structurants d'intérêt national	40	19/06/2017
L	Logiciels	5	19/06/2017
L	Autres immobilisations corporels	5	19/06/2017
L	Agencement et aménagement de terrains	20	19/06/2017
L	Agencement et aménagement de bâtiments	20	19/06/2017
L	Parkings	30	19/06/2017
L	Constructions - Bâtiments en dur **	30	19/06/2017
L	Constructions - Bâtiments préfabriqués **	15	19/06/2017
L	Constructions pour autrui - durée du bail	0	19/06/2017
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation (1)	50	19/06/2017
L	Réseaux d'eau (1)	50	19/06/2017
L	Réseaux d'assainissement (1)	50	19/06/2017
L	Véhicules légers neufs (Voitures...)	7	19/06/2017
L	Véhicules légers (Voitures...) d'occasion	4	19/06/2017
L	Véhicules lourds neufs (camions, bennes,...)	10	19/06/2017
L	Véhicules lourds d'occasion (camions, bennes,...)	5	19/06/2017
L	Bus	12	19/06/2017
L	Autre matériel de transport	5	19/06/2017
L	Matériel et mobilier	10	19/06/2017
L	Matériel informatique	5	19/06/2017
L	Matériel de spectacle	10	19/06/2017
L	Matériel industriel	10	19/06/2017
L	Poteaux d'incendie	50	19/06/2017
L	Autre matériel	10	19/06/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		179 400,00	179 400,00	0,00	179 400,00
Factures eau impayées	0,00	18/12/2020	102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00
Factures eau impayées	0,00	23/11/2021	77 400,00	77 400,00	0,00	77 400,00
Dépréciations (2)	0,00		110 251,42	110 251,42	0,00	110 251,42
Factures eau impayées	0,00	18/12/2020	94 036,42	94 036,42	0,00	94 036,42
Factures eau impayées	0,00	28/11/2022	16 215,00	16 215,00	0,00	16 215,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		289 651,42	289 651,42	0,00	289 651,42

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 269 000,00	I 1 269 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		560 000,00	560 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	508 000,00	508 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	52 000,00	52 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		709 000,00	709 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	709 000,00	709 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 269 000,00	0,00	0,00	1 269 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 454 372,00	III 3 454 372,00
Ressources propres externes de l'année (a)		189 100,00	189 100,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	189 100,00	189 100,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 265 272,00	3 265 272,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 000,00	7 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	21 000,00	21 000,00
28131	Bâtiments	117 000,00	117 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	335 000,00	335 000,00
28154	Matériel industriel	103 000,00	103 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	1 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	693 000,00	693 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 271 000,00	1 271 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	40 000,00	40 000,00
28182	Matériel de transport	87 000,00	87 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	40 000,00	40 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	544 272,00	544 272,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 454 372,00	0,00	0,00	0,00	3 454 372,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 269 000,00
Ressources propres disponibles	IV	3 454 372,00
Solde	V = IV – II (6)	2 185 372,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 200,00
618	Divers services extérieurs	1 000,00
6251	Frais déplacements	100,00
6256	Missions	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 767,00
6336	Cotisation CNFPT et CDG	103,00
6411	Salaires	14 376,00
6451	Cotisations URSSAF	1 965,00
6453	Cotisations retraites	3 827,00
6474	Œuvres sociales	636,00
6475	Médecine du travail	1 710,00
6478	Autres charges sociales	1 350,00
648	Autres charges de personnel	800,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		25 967,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		25 967,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	110 000,00
7068	Autres prestations	110 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		110 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		110 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742			COMITE JUMELAGE GARANGO	Association	28 000,00
6742			COMITE JUMELAGE GARANGO	Association	22 400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 22-STE.LOU 2022/1 2022 STATION EPURATION LOUVIGNE	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	540 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	5,37	0,00	5,37
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	0,00	0,00	0,00	1,44	0,00	1,44
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	C	0,00	0,00	0,00	3,43	0,00	3,43
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	10,31	0,00	10,31
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	0,00	0,00	0,00	1,92	0,00	1,92
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	0,00	0,00	0,00	1,41	0,00	1,41
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	0,00	0,00	0,00	2,49	0,00	2,49
AGENT DE MAITRISE	C	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,99	0,00	0,99
INGENIEUR	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	15,68	0,00	15,68

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

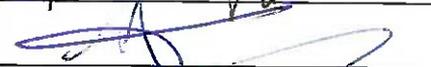
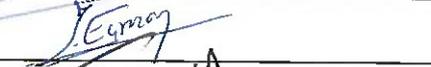
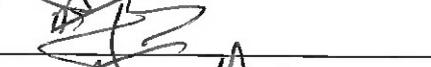
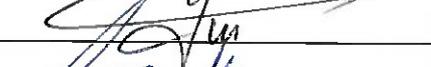
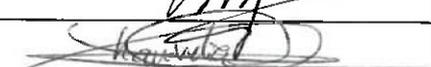
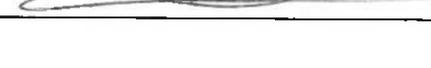
Nombre de membres en exercice : 75
 Nombre de membres présents : 47
 Nombre de suffrages exprimés : 67
 VOTES :
 Pour : 61
 Contre : 0
 Abstentions : 6

Date de convocation : 13 décembre 2022

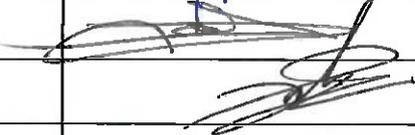
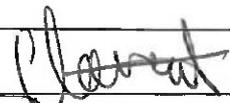
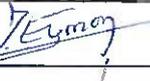
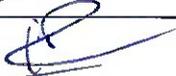
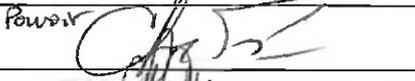
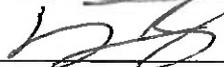
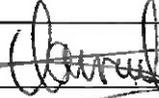
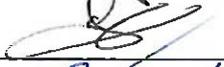
Présenté par le Président, Florian BERCAULT
 A Laval, le 19 décembre 2022

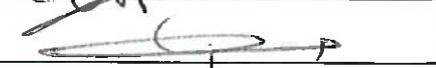
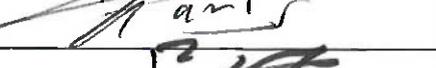
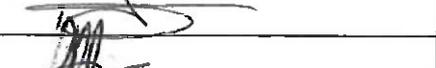
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
 A Laval, le 19 décembre 2022

Les membres du Conseil Communautaire

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	
CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GUESNÉ Pierrick	
GRANDIÈRE Chantal	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	
MARQUET Mickaël	

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PÉNIGUEL Patrick	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par le Président, Florian BERCAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23 décembre 2022 et de la publication le 23 décembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20221219-S8-CC-174A-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2022

Mise en ligne : le 23-12-22

A Laval, le 23 décembre 2022